

Transport en commun: une offre encore insuffisante

Monsieur le directeur,

Je suis une maman qui effectue un retour aux études à temps plein, dans le domaine de l'environnement. Pendant les trois années de mon baccalauréat à l'Université de Montréal, j'ai pu bénéficier du service de transport en commun de Saint-Jean-sur-Richelieu pour me rendre à Montréal. Et j'ai apprécié l'expérience: terminus moderne, grand stationnement incitatif, tarif étudiant sans limites d'âge, etc.

Cette année, je suis étudiante à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke, campus Longueuil. J'ai voulu me rendre, encore une fois, à l'université grâce au transport en commun. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que si Saint-Jean-sur-Richelieu offre plus de 100 départs quotidiens vers Montréal (terminus

centre-ville, métro Bonaventure), elle n'offre AUCUN – 0 – départ vers Longueuil (métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke)!

Pourtant, Longueuil est la seule ville universitaire de la Rive-Sud, à ma connaissance. À la station de métro Longueuil, on trouve le campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke et, dans la même tour, l'UQAM offre des cours, ainsi que le Collège Ellis.

À quelques pas de là se trouvent aussi le Campus de Longueuil de l'Université de Montréal ainsi que d'importants employeurs: tour SSQ, TVA Publications, l'édifice gouvernemental Montval, un autre du gouvernement fédéral, etc.

Au Service des transports et mobilité urbaine de Saint-Jean-sur-Richelieu, on m'a répondu que s'il n'y a pas de transport vers Longueuil, c'est qu'il n'y a

pas de besoin. Dans une ville qui s'approche des 100 000 habitants, seulement deux ou trois personnes auraient réclamé ce transport.

Serais-je la seule Johannaise à me rendre au métro de Longueuil chaque jour? Pour le savoir, je me suis informée auprès du directeur administratif et du développement du Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke. Celui-ci m'a informée qu'il y a 21 étudiants à temps plein demeurant à Saint-Jean-sur-Richelieu, sans compter les étudiants à temps partiel. Je ne suis donc pas la seule... Et on peut croire qu'il y a aussi des Johannais qui voyagent quotidiennement vers les autres endroits nommés précédemment.

Pour le moment, je dois utiliser le service de transport de Chambly. Là, apparemment, il y a un besoin: il y a 16 départs quotidiens vers

Longueuil. Je dois faire dix minutes d'auto pour me rendre de ma maison au stationnement incitatif de Chambly. Ensuite, je me stationne là où il y a de la place dans ce stationnement linéaire (encore 7 à 8 minutes de marche pour se rendre à l'autobus).

Parfois, le parking est plein! Il faut alors utiliser des zones de stationnement interdit, en espérant ne pas recevoir de contravention... Et souvent, l'autobus pour Longueuil est en retard de dix minutes.

Finalement, je dois avouer que mon transport quotidien vers Longueuil est long, pas commode et stressant. Vais-je finir par choisir la voiture et participer à ce trafic automobile qui génère des tonnes de GES? Et on s'étonne ensuite des changements climatiques, des inondations, des ouragans, etc.!

Malheureusement, j'y pense de plus en plus. Je suis une mère de famille et étudiante à temps plein. Je dois donc gérer mon temps efficacement, comme tant d'autres citoyens.

Les décideurs provinciaux et municipaux SAVENT que la solution aux bouchons de circulation, à la perte de productivité et de qualité de vie, et à la mauvaise qualité de l'air, c'est d'arrêter de faire de nouvelles routes ultra coûteuses et d'offrir un BON service de transport en commun: complet, fréquent et fiable (cela est prouvé scientifiquement). Alors, voulez-vous bien me dire ce qu'on attend pour mettre les priorités aux bonnes places et passer à l'action, et pas seulement à Montréal?

Caroline Côté,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Mont-Saint-Grégoire doit laisser tomber sa poursuite

À la direction générale de Mont-Saint-Grégoire, la députée provinciale du comté d'Iberville et le député fédéral du comté de Saint-Jean,

Je tiens à manifester ma vive opposition à la poursuite que la municipalité de Mont-Saint-Grégoire tente contre l'organisme à but non lucratif CIME

Haut-Richelieu. Un rapide tour sur la page Historique et mission du site Internet de l'organisme (<http://www.cimehautrichelieu.qc.ca/historique.htm>) nous renseigne sur les initiatives louables prises au fil du temps pour conserver la qualité de l'habitat naturel de cette colline montréalaise en plus d'en faire une aire éducative pour petits et grands.

À cette fin, des sentiers sont entretenus pour atteindre le sommet de la montagne, mais il est en plus possible de connaître davantage ce milieu écologique grâce à toutes sortes d'activités scientifiques et culturelles, dont un camp d'été qui prend de l'ampleur chaque année et qui offre une expérience unique aux jeunes participants.

Mais voici que la municipalité veut contraindre CIME à faucher la friche que l'organisme entretient au pied du mont!

La friche qu'entretient CIME fait partie intégrante de sa mission et offre aux visiteurs un lieu privilégié de loisirs, de découverte et d'apprentissage. Faucher cette zone constituerait une grave faute de jugement et serait d'une

impertinence d'autant plus grande que cette friche se distingue de toutes les autres zones «sauvages» environnantes en ce qu'elle est accessible, entretenue, balisée et enrichie d'une expérience du savoir.

Elle contient d'ailleurs le tombeau patrimonial du seigneur John Johnson. Nous sommes loin du terrain vague.

Faucher un tel milieu en période de nidification [la période visée par l'obligation de fauche de la municipalité] enfreindrait d'ailleurs la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, une loi fédérale interdisant de chasser des oiseaux migrateurs ou de déranger leurs nids. En plus des oiseaux champêtres,

la friche héberge aussi des couleuvres tachetées et des papillons monarques, des espèces désignées selon la Loi sur les espèces en péril du Canada. Faucher irait à l'encontre des plans de conservation de ces espèces en péril.

En tant que citoyen de la région et amant du mont Saint-Grégoire, je vous demande de laisser tomber les démarches entreprises à l'encontre de CIME Haut-Richelieu et de laisser cet organisme continuer son mandat de préserver la faune et la flore de ce merveilleux coin de la région... avant que toutes ces démarches ne coûtent inutilement cher aux citoyennes et citoyens!

Thomas Hodgson,
citoyen et artiste johannais

Des questions aux élus de Mont-Saint-Grégoire

À la mairesse et aux conseillers,

Suite à la publication du litige qui perdure entre notre municipalité et CIME Haut-Richelieu, je m'interroge sur les frais encourus par notre municipalité afin qu'elle arrive à ses fins, et sur la réflexion que font les élus et les dirigeants au sujet de cette poursuite. Voici les questions que je me pose relativement à cette situation et qui concernent directement l'utilisation de nos taxes municipales:

1) Combien de frais (honoraires d'avocats, frais judiciaires et extrajudiciaires) la municipalité a-t-elle encourus jusqu'à maintenant?

2) Combien de frais estimez-vous devoir encore encourir lors des auditions prévues en cour en novembre prochain?

3) Avez-vous l'intention d'en appeler de la décision du juge dans le cas où la municipalité serait déboutée en cour, ce qui entraînera d'autres frais?

4) Quelles sont les amendes réclamées et avez-vous fait une analyse coûts-bénéfices avant de décider de poursuivre les démarches légales?

5) Pourquoi aucune entente n'a-t-elle été possible concernant ce litige qui semble perdurer depuis des années?

6) Pensez-vous que la majorité des citoyens de Mont-Saint-Grégoire considèrent CIME, un organisme sans but lucratif, comme un mauvais citoyen que la municipalité doit poursuivre coûte que coûte, au détriment des relations de bon voisinage envers une attraction majeure pour notre village?

7) Pensez-vous réellement que cette poursuite soit justifiée compte tenu de la mission de CIME, des objectifs visés par son non-respect du règlement municipal et de son importance environnementale et touristique pour notre région?

8) Êtes-vous fiers de la publicité que cette cause apporte à notre municipalité?

Sur ce, j'invite tous les citoyens de Mont-Saint-Grégoire à venir écouter vos réponses à mes questions à la prochaine séance du conseil municipal, la dernière avant vos élections, qui se déroulera à la salle du conseil au bureau municipal, le lundi 2 octobre, à 19h30. Je suis convaincue que vos réponses en intéressent plusieurs qui trouvent aberrante et ridicule une telle situation.

Julie Robert,
Fière résidente de Mont-Saint-Grégoire habituellement, mais qui ne l'est pas du tout présentement!

GENS D'ICI



Plusieurs records de chaleur ont été battus à Saint-Jean-sur-Richelieu, alors que le mercure a dépassé les 30 degrés Celsius à plus d'une reprise. Plusieurs enfants, comme Anabelle et Penelope Brunet-Deblois, ont profité de ces journées caniculaires pour s'amuser dans les jeux d'eau.